
Charte de la « Plate-forme Française pour le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale » FRANCOPA

ENTRE les signataires de la charte conjointement désignés « les Acteurs »

Préambule

Le GIS Francopa a pendant plusieurs années valorisé les recherches dans le domaine des méthodes alternatives à l'expérimentation animale sur le territoire français. Afin de poursuivre cette action, la signature de la présente charte est proposée aux membres historiquement impliqués, et aux nouveaux acteurs (personnes morales et physiques) souhaitant s'investir dans cette collaboration, pour le développement des méthodes alternatives à l'expérimentation animale.

Objectif

L'objectif des Acteurs de Francopa est la promotion du remplacement des tests sur animaux et, principalement, l'utilisation de méthodes alternatives à l'expérimentation animale à visée réglementaire.

Objet de la présente charte

Par la présente charte, les acteurs s'engagent à œuvrer de façon commune à la réalisation de projets dont l'objectif est la promotion du remplacement des tests sur animaux en permettant :

- D'identifier et promouvoir les actions nationales sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale en respectant la stratégie 3R (Remplacement, Réduction, Raffinement) et en considérant le remplacement comme l'objectif final de cette stratégie ;
- De promouvoir les méthodes alternatives aux tests à visée réglementaire, telles que les nouvelles approches méthodologiques (NAMs), AOP (Adverse Outcome Pathways) et autres méthodes *In silico*, *In chemico*, *In vitro*, *Ex Vivo*. Etant entendu que ces méthodes se nourrissent de l'évolution des outils utilisés dans le cadre de la recherche fondamentale ou plus appliquée, les acteurs assureront la veille et la promotion scientifique de ces différentes thématiques ;
- De promouvoir l'activité de Francopa et représenter la position de Francopa dans des institutions nationales, européennes voire internationales qui œuvrent dans le domaine (ECVAM¹, ICCVAM²,...);
- D'assurer la représentation nationale au sein d'Ecopa (European Consensus Platform for Alternative methods) conformément aux critères requis.

¹ European Centre for the Validation of Alternative Methods (UE)

² Interagency Coordinating Committee on the Validation of Alternative Methods (USA)

Les missions

Par la présente charte, les acteurs expriment leur volonté commune de :

1. Réaliser la mise à jour du rapport dressant un état des lieux sur les méthodes alternatives en France qui :
 - a. Recense et promeut les méthodes et équipes scientifiques compétentes dans les domaines ciblés, en veillant à élargir les domaines disciplinaires concernés au fur et à mesure que les innovations mettent à disposition des chercheurs de nouveaux outils ;
 - b. Propose des recommandations en la matière ;
 - c. Communique sur le statut de reconnaissance et de validation de ces méthodes au niveau national et international (projet, en cours ou validé)
2. Informer sur les initiatives en la matière sous forme d'une lettre d'information, ou toute autre mode de communication et de diffusion.
3. D'assurer la coordination avec les plates-formes et centres nationaux et internationaux traitant des méthodes alternatives,
4. D'accompagner et de promouvoir les prix récompensant le développement des méthodes alternatives mis en place par les Acteurs.

L'organisation

Francopa comporte un comité de pilotage qui se compose d'un représentant titulaire et, le cas échéant, d'un représentant suppléant de chaque Acteur.

Ces représentants des Acteurs au comité de pilotage sont désignés par écrit par le signataire de la charte ou son successeur.

Les personnes ainsi désignées ont la qualité de membre de Francopa et sont réputées disposer de tous les pouvoirs nécessaires pour prendre les décisions qui seront soumises au vote du comité de pilotage.

La coordination du comité pilotage de Francopa et l'organisation des actions mises en œuvre sont assurées par l'Ineris.

La Présidence du comité de pilotage est assurée de façon tournante parmi les Acteurs signataires de la charte. Le président est élu par le comité de pilotage pour une période de 3 ans.

La gouvernance, les modalités de fonctionnement du comité de pilotage ainsi que les rôles et responsabilités de chacun sont décrits dans le règlement intérieur.

Fait à PARIS, le 22 novembre 2023

Pr Francelyne MARANO en tant que personne qualifiée :

Date de signature 01/12/2023

Signature Francelyns Marano

ANSES

14 rue Pierre et Marie Curie
94701 Maisons-Alfort Cedex

Établissement public à caractère administratif

Pr. Benoît VALLET, Directeur Général

Date de signature :

Signature :

ANSM

143 Bd Anatole France
93200 Saint-Denis

Établissement public à caractère administratif

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL, Directrice Générale

Date de signature :

Signature :

Christelle RATIGNIER-
CARBONNEIL

Signature numérique de
Christelle RATIGNIER-
CARBONNEIL
Date : 2024.01.15 19:52:32 +01'00'

FRANCE CHIMIE

Le Diamant A
14 rue de la République
92800 Puteaux

Syndicat patronal

Magali SMETS, Directrice générale

Date de signature : 30/11/2023

Signature :



INERIS

Parc Technologique Alata
BP 2
60550 Verneuil-en-Halatte

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Raymond COINTE, Directeur Général

Date de signature :

Signature :



**La Fondation
Droit Animal**
Éthique & Sciences

LFDA

39, rue Claude Bernard
75005 Paris

Association

Louis Schweitzer, Président de la LFDA

Date de signature : 12.12.2023

Signature :



RECHERCHE EXPÉRIMENTALE
ET PROTECTION DE
L'ANIMAL DE LABORATOIRE

OPAL

Faculté de Pharmacie
4 avenue de l'Observatoire
75006 Paris

Association

Patrick GONIN, Président

Date de signature : 01 décembre 2023

Signature :



PEPPER

22 rue Charcot
75013 PARIS

Association

Philippe HUBERT, Directeur

Date de signature : 1 Décembre 2023

Signature :



**Société de Toxicologie
Cellulaire et Moléculaire**

STCM

INSERM UMR-S-996 -Université Paris-Sud
Faculté de Pharmacie
5 rue J.B. Clément
92296 Châtenay-Malabry

Association

Saadia Kerdine-RÖMER, Past-présidente

Date de signature : 30/11/2023

Signature :